

Après l'exil : (récit d'un proscrit)

Autor(en): **Brun, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **12 (1874)**

Heft 10

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-182738>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

territoire. Cette invasion fut nommée la *guerre des plapparts*.

En 1496, Charles VIII créa une compagnie de mercenaires composée de cent Suisses, qui continua son service auprès du roi de France jusqu'en 1792. Réorganisée en 1814, cette compagnie subsista jusqu'en 1817, puis fut incorporée aux Gardes-du-corps.

Dans ce siècle réaliste, la prose est généralement plus goûtée que la poésie, et nous savons qu'il ne faut point trop souvent accueillir celle-ci dans les colonnes d'un journal si l'on ne veut pas encourir la disgrâce de ses lecteurs. Cependant, lorsque des vers bien faits et empreints d'un vrai sentiment poétique nous sont adressés, il est bien difficile de ne pas leur accorder une place. Tel a été le cas pour ceux qui suivent, dus à la plume d'un de nos compatriotes, à Paris, M. A. Brun.

Après l'exil.

(Récit d'un proscrit.)

O Terre! quoi que l'homme écrive sur ta face,
Le temps, ce destructeur, toujours trop tôt l'efface.
Un chemin dans les bois est à peine tracé
Que le matin oublie où le soir a passé.
L'exilé qui revient un jour dans son village
S'égare aux lieux témoins des jeux de son bel âge;
Aux pâtres étonnés qui dirigent ses pas
Il parle de sentiers qu'ils ne connaissent pas.
Il cherche en vain des yeux les buissons et les haies
Où, jeune, il a trouvé des oiseaux et des baies:
L'usine dans les bois a chassé les oiseaux,
Une enclume gémit où chantaient les roseaux;
Le ruisseau qu'on voyait bondissant et limpide
Tourne pour un moulin une meule rapide,
Les vignes ont grimpé sur des monts qu'autrefois
Recouvraient seulement la bruyère et les bois.
Les noyers ombrageant le cristal des fontaines,
Les arbres des vergers sont tombés par centaines.
Les blés ont envahi les pampres du coteau;
Nous avons la fabrique à l'endroit du château.
La route était à droite: elle serpente à gauche;
Les champs qu'on moissonnait sont des prés que l'on fauche.
Adieu les grands troupeaux et leurs riches toisons!
Car dans la plaine immense on bâtit des maisons.
Le village, aujourd'hui, s'étend vers la campagne,
L'église est descendue au bas de la montagne.
L'exilé trouve enfin le seuil de ses aïeux:
Tout attristé son cœur et tout trompé ses yeux,
Le logis paternel est une hôtellerie:
Il faudra le visa d'une chancellerie
Pour qu'un nom soit inscrit aux registres ouverts
Dont la prose cruelle a souffleté mes vers!

Qui peut se rappeler sans colère et sans larmes
Qu'un jour il a subi l'examen des gendarmes
Sous le toit de son père, et que pour y loger,
Il a payé sa nuit ainsi qu'un étranger?
Lorsque le souvenir fait briller l'espérance,
Qu'elle est froide pour nous la triste indifférence!

Pourtant il est joyeux de revoir son pays!
Après de longs revers, des efforts inouïs,
Qui pourrait empêcher qu'à son but il parvienne?
N'est-il pas entre tous un cœur qui se souviennne?

L'exilé vainement voit tout se transformer!
Il veut rester le même; il veut encore aimer.
Il trouvera quelqu'un pour parler de sa mère;
Sa sœur effacera pour lui la peine amère.
Les ronces des buissons, l'ombre des églantiers,
Et l'herbe chaque jour croissant sur les sentiers,
Ont, du pas des aïeux, partout couvert l'empreinte.
Mais la main chaude encor se souvient d'une étreinte,
La bouche, d'un baiser, le cœur, d'un sentiment,
L'exilé ne sait pas combien l'espoir nous ment.
Il oublie, à l'abord d'un compagnon d'enfance,
Que d'autres amitiés ont comblé son absence;
Que l'homme ne tient pas ce que l'enfant promet
Et qu'il restera froid devant ceux qu'il aimait;
Que le bien paternel se vend à la criée,
Quand le frère est parti, puis, la sœur, mariée;
Qu'à son nom, nul écho ne répond aujourd'hui.
Tant d'écoliers joueurs sont partis comme lui!
L'un est allé chercher fortune en Amérique,
L'autre a trouvé la gloire et la mort en Afrique;
Un troisième, à Paris; un autre, sur les flots:
Paris garde ses morts: la mer, ses matelots.
D'autres ont survécu. Leur fidélité morte,
Sous la forme d'un chien va renaître à la porte:
Lui seul a caressé l'exilé sur le seuil.
Ainsi, partout l'oubli, le changement, le deuil.
Le vieux, le bon pasteur dort au pied de l'église;
Un bambin d'autrefois porte une barbe grise.
Celle dont le proscrit a paré le corset,
Bonne femme, sans doute, ignora qu'il passait:
Il trouverait chez elle une amitié fanée
Comme tous les bluets dont il l'a couronnée;
Parmi ceux qui gardaient son vague souvenir,
On chuchote aussitôt de le voir revenir.
Le vieillard est enfant; la jeune fille est vieille:
Lui n'est qu'un étranger qu'on fuit et qu'on surveille.
Tout a changé: les lieux, les maisons et les mœurs;
Et l'ivraie a poussé dans les champs et les cœurs;
Le jour, entre les murs; l'ombre dans la clairière;
Les soupçons, dans l'esprit; les croix, au cimetière;
C'est là que l'exilé va sous le vent qui mord;
Il n'a plus qu'à frapper aux portes de la mort.

A. BRUN.

Les Egyptiens

sur les bords du Léman.

V

Tous les renseignements qu'Edouard et ses compagnons purent obtenir en sortant de Genève les engagèrent à se diriger vers La Sarraz. La troupe n'était pas gaie; le père de Victorine, M. Lullin, était fort triste. Ce Genevois, d'une famille distinguée, était un fort bel homme; il se présentait avec dignité et sa figure inspirait le respect; il avait une piété vraie, beaucoup de droiture, un jugement sain et un esprit très cultivé. Il estimait et aimait Edouard, et il n'aurait pas hésité à lui donner sa fille, si le jeune homme eût pu, un peu plus tôt ou un peu plus tard, embrasser la réformation.

M. Lullin, réfléchissant à cela et cheminant à côté d'Edouard, amena la conversation sur ce sujet, et lui fit part des sentiments qu'il éprouvait.

— Que ne puis-je dès à présent, lui dit Edouard, prendre le nom de votre fils, puisque depuis longtemps je vous chéris, comme on doit chérir un bon père. Quant à ma conviction, vous savez que je désirerais ardemment pouvoir faire publiquement ma confession de foi.

— Je sais, mon cher Edouard, ajouta M. Lullin, que vous avez recherché les instructions de l'excellent et digne Farel; mais votre conduite exemplaire et la pureté de vos mœurs ne vous ont sans doute pas encore permis de voir dans toute son étendue la corruption qui règne chez nous, corruption entretenue et propagée par le clergé.